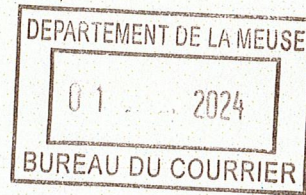


*DGA / DTE
@b*

**Direction départementale
des territoires**



Sandrine BODHUIN
Cheffe de l'unité eau

*Direction des routes
aménagement*

Bar-le-Duc, le *20/06/24*

05 JUL 2024

SAF

Le Directeur départemental des territoires
à
Président du Département de la Meuse
Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC

Objet : extension du stationnement au sud de la LGV

Monsieur le Président,

Dans le cadre d'une procédure au titre de la loi sur l'eau, il est proposé au demandeur une réunion de pré cadrage afin d'apporter les préconisations relatives aux enjeux environnementaux appliquées au projet et d'anticiper toutes éventuelles difficultés liées au cadre juridique.

La réunion de pré cadrage du projet stationnement Sud - LGV s'est tenue le 19 juin 2024 avec vos services.

Il en ressort que le projet est soumis à déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 relative aux eaux pluviales. Une grille d'aide à la réalisation de l'étude a été transmise ainsi que les plans dont nous disposons sur les premiers aménagements (2005).

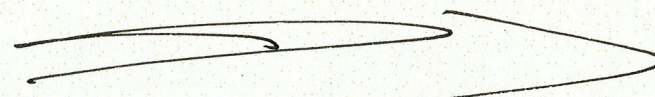
Aussi, une soumission à la rubrique *3.310* relative aux zones humides a pu être écartée.

Enfin, il est apparu qu'une partie des aménagements réalisés après 2005 (postérieurs à 1993) devront faire l'objet d'une régularisation dans le cadre de cette déclaration loi sur l'eau.

Le service environnement se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Départemental des Territoires


Pascal DUCHÈNE